

BUILDING COMMUNITIES

THROUGH ARTS AND HERITAGE

Is your municipality commemorating the 100th anniversary (or greater in multiples of 25 years) of a local, historically significant event or person?

OR

Are there any local organizations/groups in your municipality planning an event or activity that is open and accessible to the public and strongly encourages and promotes the participation of everyone in their community?

If so, they may be eligible for funding under the Government of Canada's new *Building Communities Through Arts and Heritage Program*. This program was created to support local arts and heritage festivals and events, and to engage Canadians in their communities through the expression, celebration and preservation of local culture. Eligible events and activities must be local - created by and for your community. They must be open and accessible to the public and

strongly encourage and promote the participation of everyone in your community.

All applicants must provide written confirmation of support (financial or in-kind) from their municipal government or equivalent authority and must include the value of this support in their project budget.

For more information on eligibility, applications and future deadlines, go to www.pch.gc.ca/communities or call **1-800-661-0585**. ☎



DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PAR LE BIAIS DES ARTS ET DU PATRIMOINE

Votre municipalité célèbre l'anniversaire d'événements ou de personnages d'importance historique locale (centenaire ou plus, en multiple de 25 ans)?

OU

Il y a dans votre municipalité des organisations ou des groupes locaux qui planifient une activité ou une manifestation à laquelle le public peut participer et qui favorise fortement la mobilisation de tous les membres de la communauté?

Si c'est le cas, votre municipalité ou ces organisations ou groupes pourraient avoir droit à un financement dans le cadre

du nouveau programme du gouvernement du Canada appelé *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*. Le programme a été établi pour appuyer les festivals et les activités mettant à l'honneur les arts et le patrimoine locaux ainsi que pour favoriser la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie communautaire par l'expression, la célébration et la préservation de la culture locale. Les manifestations et activités admissibles doivent être locales, c'est-à-dire créées par et pour votre communauté. Elles doivent être ouvertes et accessibles au public, et promouvoir fortement la participation de

tous les membres de votre communauté.

Tous les candidats qui présentent une demande doivent fournir une confirmation écrite de l'administration municipale ou d'une autre instance équivalente, qui stipule qu'elle appuie le projet financièrement ou qu'elle offre des biens ou des services, dont la valeur doit être inscrite au budget.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'admissibilité, la présentation de demandes et les dates limites futures, composez le **1-800-661-0585** ou consultez le site Web à l'adresse suivante : www.pch.gc.ca/communities/index_f.cfm. ☎